

Annexe 2 bis

PARTIE A REMPLIR PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT OU DE SERVICE

SYNTHESE APPRECIATIONS PORTEES SUR LA MANIERE DE SERVIR

	Nombre de points (1)proposés par :
<u>Compétences de l'intéressé(e)</u>	Le chef d'Etablissement ou de service
Capacité à appréhender les enjeux des dossiers traités
Maîtrise de l'expression écrite et orale
<u>Aptitude à exercer les fonctions d'un corps supérieur</u>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Capacité d'anticipation et d'innovation
Aptitude à exercer des responsabilités particulières
Aptitude à l'encadrement
(1) De 0 à 5 points	

Avis circonstancié du Chef d'établissement ou de service

A..... le

Signature :